

Autrices et auteurs

**LA RÉDACTION DE
LA GRANDE
CONVERSATION**

Un 1er tour dominé par l'abstention

Après le vote du 12 juin 2022

14 JUIN 2022

Le premier tour des élections législatives, après une campagne atone qui n'a pas mobilisé les électeurs, fait l'objet de commentaires contradictoires. Les vainqueurs auto-proclamés de l'élection peuvent-ils se satisfaire de leurs résultats ? Avec une abstention élevée et une progression de l'extrême-droite, cette élection montre l'essoufflement d'une campagne législative placée dans l'ombre du vote présidentiel.

Les résultats du premier tour des élections législatives ont donné lieu à une interprétation où domine la victoire de la NUPES et le recul des candidats de la majorité présidentielle.

Le recul de la coalition présidentielle ne fait pas de doute : il sanctionne une campagne atone et pour ainsi dire longtemps désertée par la macronie, en tout cas sur la scène nationale. Les Insoumis qui vont répétant que le débat n'a pas pu avoir lieu n'ont pas fondamentalement tort : alors qu'ils faisaient feu de tout bois, leurs adversaires d'Ensemble paraissaient mutiques. Les conséquences de cet affaiblissement pourraient être très sensibles si – ce qui est désormais possible voire probable – la coalition présidentielle manque la majorité absolue au second tour. Michel Rocard avait gouverné trois ans (1988-1991) sans majorité absolue à la chambre, mais en utilisant à de nombreuses reprises le 49-3, ce qui n'est plus possible qu'une seule fois par session parlementaire depuis 2008 (hors lois de finances)...

La victoire revendiquée par la NUPES appelle en revanche quelques sérieux bémols. Il est désormais à peu près établi que Jean-Luc Mélenchon ne sera pas Premier ministre : sa formation sera absente de 30% des circonscriptions métropolitaines au second tour et disposera de faibles réserves de voix dans les 276 circonscriptions où ses candidats seront confrontés à ceux de la coalition présidentielle. Le total des suffrages recueillis au niveau national par la NUPES la place en tête du scrutin, quasiment *ex aequo* avec Ensemble, mais il ne dépasse pas l'addition de ce que pesaient séparément les différentes forces de gauche avant leur rassemblement. Un quart des suffrages exprimés, pour ceux qui s'échinent à démontrer qu'ils sont désormais toute la gauche, c'est un bien faible étiage historique pour cette famille de sensibilité et cela signifie que 75% des votants ne seraient pas de gauche...

Les interprétations qui consistent à lire cette élection comme un duel entre la NUPES et Ensemble font enfin l'impasse sur deux autres phénomènes. D'une part, l'accroissement du nombre des suffrages accordés au Rassemblement national qui peut, pour la première fois dans un scrutin majoritaire uninominal à deux tours, espérer disposer d'un groupe parlementaire dans la prochaine assemblée (les candidats RN seront présents dans plus de 200 circonscriptions au second tour). Alors même que les partisans de la NUPES se réjouissent d'avoir réuni un quart des suffrages exprimés, l'addition des voix qui se sont portées sur les candidats des différentes droites nationales (RN, Reconquête, Debout la France...) aboutit sensiblement au même résultat. Bref, le score de la NUPES ne paraît aussi important que parce que les formations de gauche ont réussi une alliance que les extrême-droites n'ont même pas tentée.

Le second phénomène, c'est la résistance des Républicains que l'on promettait à une disparition prochaine. Ils ont certes beaucoup reculé mais ils sont encore très loin de la disparition et pourraient jouer un rôle clé dans la prochaine assemblée si la coalition présidentielle atterrit à 15 ou 20 sièges de la majorité absolue.

Enfin, le fait politique dominant de cette élection ne réside ni dans le score de la NUPES, ni dans celui d'Ensemble, mais dans la montée continue de l'abstention (52,5%), en particulier chez les jeunes. A ce compte-là, un quart des votants ne représentent que 11,8% des inscrits. Cette lente et régulière descente aux enfers de la participation signe l'épuisement d'un système où les élections législatives sont organisées dans la foulée de l'élection présidentielle et objectivement secondarisées. La commission transpartisane sur les institutions promise par Emmanuel Macron devra en faire son sujet n° 1.